

**ANALYSE DE LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS AU QUÉBEC**

Rapport final

**Pierre Emmanuel Paradis, économiste
Président
AppEco**

Novembre 2015

Mandat

Les débats sur la part du financement à consentir aux établissements d'enseignement privés, leur impact financier pour le gouvernement, ainsi que leur contribution à la performance globale du système d'éducation québécois ne datent pas d'hier. Plusieurs rapports, recherches et comités d'experts se sont penchés sur la question au fil des années, sans toutefois y trouver beaucoup de solutions durables. En parallèle, les finances publiques du Québec sont sous tension, résultat des changements démographiques qui contribuent à réduire la part des Québécois au travail et à l'inflation des coûts de santé.

Depuis 2014-2015, les Règles budgétaires ont imposé de sévères restrictions financières aux établissements privés. Ceux-ci ont été davantage affectés par ces compressions que les écoles relevant des commissions scolaires. Cela a eu pour effet de fragiliser plusieurs établissements privés, en particulier ceux situés dans les régions en situation de déclin démographique. Pourtant, une diminution des subventions à l'école privée pourrait faire augmenter les dépenses publiques en éducation pour l'ensemble du Québec, ce qui aurait des conséquences doublement néfastes sur les budgets des familles.

Dans ce contexte, la Fédération a mandaté AppEco pour réaliser une analyse de la contribution économique des établissements d'enseignement privés du Québec. Pour ce faire, cette analyse se penche de façon objective et indépendante sur les divers enjeux économiques et financiers de ces établissements, soit le portrait financier du réseau privé, l'impact projeté d'une baisse de subventions, ainsi que le rendement éducatif et économique des établissements.

Approche méthodologique

Ce rapport passe en revue les données, les études et les articles existants sur les systèmes privé et public d'éducation du Québec, de même que la littérature scientifique récente et pertinente en matière d'organisation, de performance et de financement des établissements scolaires. Une analyse formelle de l'impact budgétaire pour le gouvernement du Québec de baisser les subventions aux établissements privés subventionnés a aussi été développée. Toutes les références utilisées sont citées en détail dans les notes de bas de page ou des figures.

1. Introduction

L'éducation constitue un investissement fondamental et grandement profitable pour notre société.

D'abord, du point de vue économique, l'éducation permet aux individus de mieux performer sur le marché du travail : ils sont plus nombreux à occuper un emploi et à le conserver en période de précarité économique; ils réalisent un travail de nature plus spécialisé et ayant une plus grande valeur financière, ce qui leur permet de recevoir une rémunération plus élevée; et ils retirent une plus grande satisfaction de leur travail. En 2008, l'économiste Pierre Fortin avait évalué les coûts sociaux du décrochage scolaire au Québec à un demi-million de dollars par élève.

Bien entendu, les bénéfices individuels et sociaux de l'éducation débordent largement ces seules considérations économiques. Collectivement, une population mieux éduquée résulte en une société plus prospère, en meilleure santé, plus impliquée dans sa communauté, moins violente et plus heureuse¹. La portée et l'ampleur de ces avantages et, par conséquent, l'importance d'investir massivement et efficacement dans l'éducation, notamment pour les enfants et les jeunes adultes, sont reconnues à travers le monde.

Cela étant, les débats sont nombreux concernant les actions à poser et les ressources à investir en vue d'optimiser notre système québécois d'éducation : méthodes pédagogiques; organisation et financement des écoles publiques et privées; gestion et gouvernance du système éducatif (commissions scolaires, ministères); prestation de services spécialisés; gestion des immobilisations; etc. Bien entendu, le tout se déroule sur une toile de fond de tensions budgétaires aigües au gouvernement du Québec : équilibre budgétaire précaire et gestion de l'endettement public; vieillissement de la population et pressions à la hausse sur les dépenses en santé; négociations des conditions de travail et de la rémunération des employés de l'État; etc.

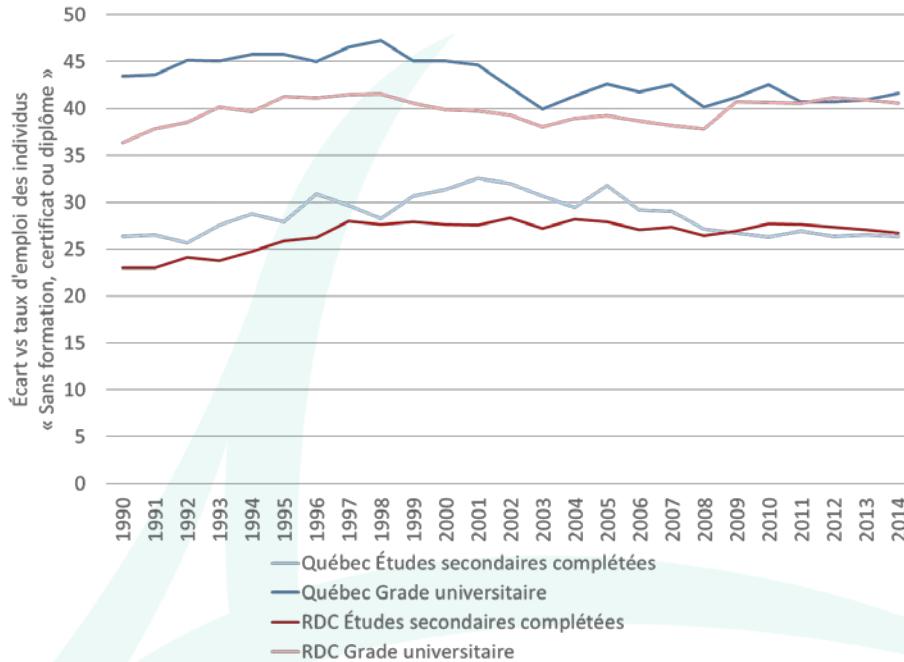
Au moment où ces discussions et ces réflexions se poursuivent, notre société évolue à toute vitesse. Le développement accéléré et l'intégration dans nos vies quotidiennes des technologies de l'information et des communications offre des possibilités immenses, tout en comportant un lot de défis et d'embûches. L'internationalisation du commerce, l'émergence de nouveaux modèles d'affaires et l'intensification résultante de la concurrence, aussi bien dans la nature des produits que leurs modes de commercialisation, rendent notre environnement économique de plus en plus complexe, variable et difficile à prévoir. Plus que jamais, l'éducation doit jouer un rôle central dans la préparation des travailleurs et des entrepreneurs de demain à ces nouvelles réalités, dont plusieurs étaient encore inconnues il y a moins d'une décennie.

Pour donner un aperçu du rôle fondamental de l'éducation sur notre société, la Figure 1.1 présente l'évolution depuis 1990 de la différence entre le taux d'emploi des diplômés (études secondaires ou grade universitaire) et celui des non-diplômés, que Statistique Canada désigne « Sans

¹ OCDE, Education Indicators in Focus, 2013/01.

formation, certificat ou diplôme ». Les deux lignes bleues montrent l'évolution de ces différences au Québec, tandis que les deux lignes rouges représentent les différences observées dans le reste du Canada (« RDC »).

Figure 1.1 Différence en points de pourcentage (%) entre les taux d'emplois des individus ayant obtenu des diplômes et les taux d'emploi des « Sans formation, certificat ou diplôme » - Québec et Canada, 1990 à 2014



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM n° 282-0209.

L'impact considérable de la diplomation sur le fait d'occuper un emploi ressort clairement : en moyenne, au Québec et dans le reste du Canada, les taux d'emploi des individus détenant un diplôme d'études secondaires sont de 26 % supérieurs à ceux des non-diplômés. Ces écarts dépassent les 40 % lorsqu'on compare les diplômés universitaires aux personnes ne détenant pas de diplôme.

Les évolutions de ces différences à travers les années sont également notables. Au début des années 1990, le Québec affichait des écarts de taux d'emploi nettement plus grands que dans le reste du Canada, signifiant que l'éducation contribuait alors à relever davantage les perspectives d'emploi qu'ailleurs au pays. Or, 25 ans plus tard, cet avantage du Québec a fondu, aussi bien pour les diplômés d'études secondaires que pour les diplômés universitaires.

Bien entendu, ces indicateurs globaux ne disent pas tout; entre autres, le Québec continue à se démarquer dans d'autres sphères éducatives, par exemple aux tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (« PISA »). Néanmoins, l'éducation sert principalement à maximiser les perspectives à long terme de contribution économique et sociale des individus. À ce titre, depuis 25 ans, le Québec n'a pas su maintenir l'avantage comparatif qu'il détenait par

rapport au reste du pays. L'idée d'engager les efforts requis pour améliorer cette situation est certes à considérer avec attention.

Dans ce contexte général, cette étude s'intéresse à la contribution économique de l'école privée québécoise, c'est-à-dire à son rendement social et économique compte tenu des contraintes existantes en matière de ressources disponibles. La section 2 établit un portrait financier des établissements d'enseignement privés, à la fois dans l'absolu et comparativement aux écoles publiques. La section 3 présente la tarification pratiquée dans les établissements privés, de même que la sensibilité des parents à des variations de ces prix. La section 4 estime l'impact projeté d'une variation des subventions publiques sur le coût moyen pondéré de l'éducation pour le gouvernement du Québec. Les deux sections suivantes analysent le rendement éducatif des établissements privés. La section 5 compare les principaux indicateurs de performance des écoles publiques et privées, incluant l'identification de la contribution spécifique des écoles à ces résultats. Enfin, la section 6 passe en revue la littérature économique traitant de l'impact positif de la dynamique de coexistence des deux réseaux sur leur performance. La conclusion rappellera les principaux constats de l'étude.

2. Portrait financier du réseau privé

Cette section présente un portrait financier des établissements privés, à la fois dans l'absolu et comparativement aux établissements publics. Tout d'abord, en guise de mise en contexte, voici un rappel des principales caractéristiques et ordres de grandeur des deux réseaux.

2.1 État des lieux général

Tous les jeunes Québécois âgés de 6 à 16 ans sont obligés de fréquenter un établissement scolaire. Cet enseignement obligatoire comporte six années d'enseignement primaire et cinq années d'enseignement secondaire, pour un total de onze. Avant cet âge, l'éducation préscolaire est généralement dispensée par les établissements d'enseignement primaire. Au Québec, deux réseaux d'éducation cohabitent pour les élèves de niveau préscolaire, primaire et secondaire² :

- *le réseau public* : ce réseau comprend 72 « organismes d'enseignement », soit les commissions scolaires (60 francophones, 9 anglophones et 3 à statut particulier³), qui chapeautent plus de 2 300 « établissements d'enseignement » de niveau préscolaire, primaire et secondaire et quelque 400 centres de formation professionnelle et d'éducation aux adultes. Dans les commissions scolaires, l'école est une entité administrative sous l'autorité d'un directeur ou d'une directrice; ses élèves sont regroupés dans un ou plusieurs bâtiments;
- *le réseau privé* : les notions d'« organisme d'enseignement » et d'« établissement d'enseignement » sont synonymes dans ce réseau. En 2012-2013, 183 établissements d'enseignement privés étaient agréés aux fins de subventions et 89 autres établissements détenaient un permis, sans recevoir de subventions. Contrairement à ce que l'appellation « secteur privé » laisse sous-entendre, la très grande majorité des établissements sont en fait des organismes à but non lucratif qui appartiennent à la communauté civile, incluant certaines coopératives de parents ou de travailleurs. L'accès au réseau privé requiert le versement de droits de scolarité et autres frais de la part des parents, contrairement au réseau public pour lequel aucun droit de scolarité de base n'est exigé a priori.

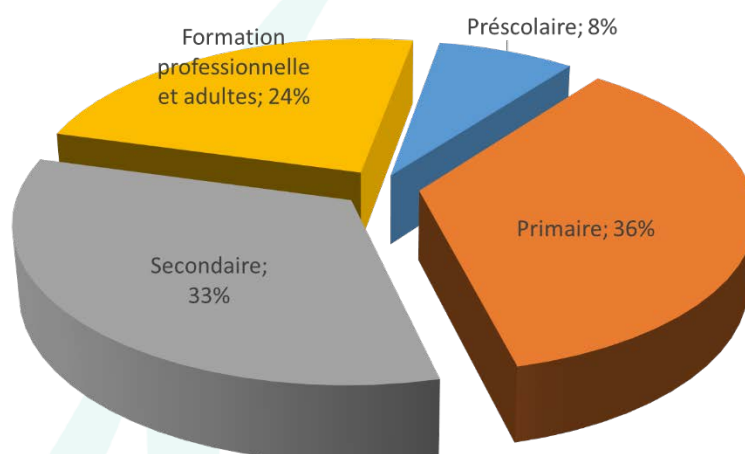
En 2012-2013, les commissions scolaires comptaient 864 500 élèves à la formation générale et 119 500 personnes en formation professionnelle, pour un total de 984 000 (soit 88,3 % du total préscolaire, primaire et secondaire), tandis que le réseau privé accueillait 124 300 élèves à la formation générale et 5 700 en formation professionnelle (11,7 % du total).

² MÉESR, Principales statistiques de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire – Édition 2014.

³ MÉESR, Rapport du comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires, mai 2014. Les trois commissions scolaires à statut particulier sont situées dans le nord du Québec et offrent l'enseignement en français, en anglais et, pour le préscolaire et le primaire, dans la langue des communautés des commissions scolaires Crie et Kativik.

Plus de 20 % des élèves du secondaire fréquentent l'école privée, versus environ 7 % au primaire et au préscolaire. Plus du tiers des établissements d'enseignement de Montréal (35 %) fait partie du réseau privé, comparativement à 12 % dans les régions comptant plus de 500 000 habitants et 6 % ailleurs au Québec. Tous réseaux confondus, la plus grande proportion des élèves se trouve au secondaire (36 %), suivie du tiers au primaire (33 %) et de 8 % au préscolaire (Figure 2.1). Les 24 % restants fréquentent l'éducation des adultes.

Figure 2.1 Répartition des élèves par niveau scolaire



Source : MÉESR, Principales statistiques de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire – Édition 2014.

2.2 Portrait financier

Remarques préliminaires

Les revenus et les coûts détaillés des organismes d'enseignement publics et privés de niveaux préscolaire, primaire et secondaire sont compilés annuellement par la Direction des statistiques et de l'information décisionnelle du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR) et publiés sous le titre « Indicateurs de gestion ». À ce titre, les plus récents indicateurs disponibles concernent l'année 2012-2013 et portent sur 69 commissions scolaires (966 560 élèves, 89,3 % du total) et 180 établissements privés subventionnés (116 044 élèves, 10,7 % du total), soit des quantités légèrement inférieures aux totaux cités à la section précédente.

En particulier, ces tableaux du MÉESR identifient deux types de dépenses : les dépenses totales, qui incluent l'ensemble des déboursés des établissements, et les dépenses « effectives retenues », soit un sous-ensemble rassemblant les dépenses d'opérations courantes liées à la mission première des établissements. Ainsi, ces dépenses « effectives retenues » incluent celles aux titres des activités a) d'enseignement et de formation, b) de soutien à l'enseignement et à la formation,

c) administratives et d) relatives aux biens meubles et immeubles. Ce faisant, elles excluent des déboursés tels que les investissements, le financement, le transport scolaire et les autres dépenses.

Pour comparer les revenus et les dépenses des secteurs public et privé, il existe de bons arguments justifiant d'examiner l'un ou l'autre de ces regroupements de dépenses. Pour les dépenses totales, le principal argument est que si une dépense est engagée, elle doit nécessairement être considérée comme pertinente et nécessaire à la mission éducative des organismes et à l'ensemble des conséquences financières que cela engendre à court, moyen et long terme. D'autre part, il est également raisonnable de limiter le champ de comparaison aux dépenses courantes, car elles sont plus représentatives des activités quotidiennes des écoles, ce qui valide la comparaison des seules dépenses « effectives retenues ». C'est pourquoi, plutôt que de choisir un camp ou l'autre, nous comparons ces deux regroupements de dépenses.

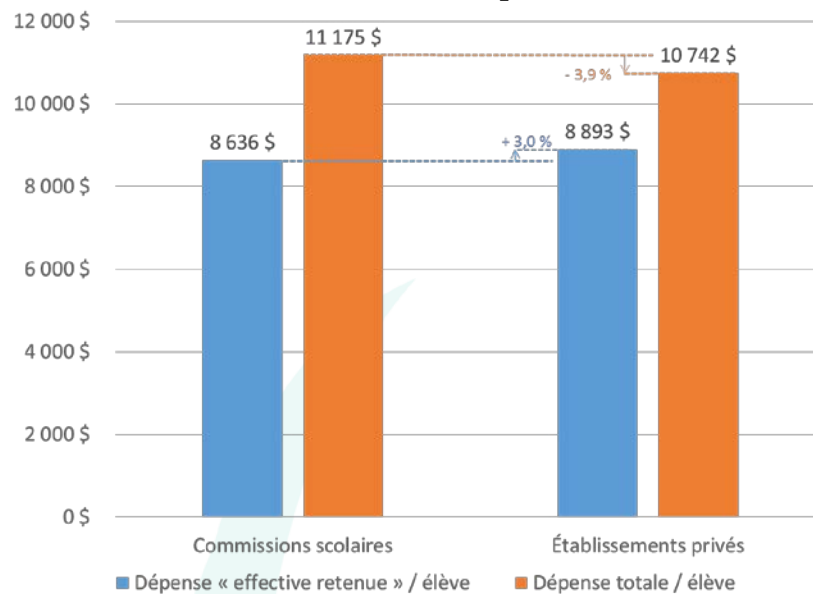
Enfin, un ajustement s'impose. Tels que publiés, les revenus et les dépenses des écoles privées ne représentent pas l'ensemble des entrées et des sorties de fonds qui y ont cours. En effet, deux éléments principaux ne sont pas pris en compte dans les relevés du MÉESR : a) la croissance de la dette à long terme qui n'est pas déjà incluse dans l'amortissement et b) le remboursement en capital de la dette long terme. Au total, ces deux postes totalisaient près de 85 M \$ en 2012-2013, soit plus de 470 000 \$ par établissement. Les déboursés totaux des établissements privés ont donc été ajustés et ventilés en conséquence dans la présentation qui suit.

Profil financier

La Figure 2.2 compare les déboursés des établissements publics et privés, aussi bien au total que pour le sous-ensemble des dépenses « effectives retenues ». Dans l'ensemble, la dépense totale par élève est de 10 742 \$ dans les établissements privés, soit 4 % de moins que dans les organismes publics (11 175 \$). Quant aux dépenses « effectives retenues » par élève, elles sont plus élevées d'environ 260 \$ par élève au privé (8 893 \$) comparativement à celles des écoles publiques (8 636 \$). La mise en relation de ces deux types de déboursés révèle que les dépenses « effectives retenues » constituent 83 % de la dépense totale dans les établissements privés versus 77 % au public. Ainsi, les établissements privés consacrent une plus grande proportion de leurs déboursés aux activités courantes liées à leur mission première plutôt qu'à d'autres postes.

En moyenne, les déboursés par élève tendent à diminuer avec la taille des établissements privés. Par exemple, la dépense totale par élève est de 14 800 \$ dans les écoles privées comptant moins de 250 élèves, versus 11 800 \$ dans celles de 500 - 749 élèves et 9 800 \$ dans les établissements fréquentés par plus de 1 000 élèves. Le même constat s'applique pour les dépenses « effectives retenues ».

Figure 2.2 Dépenses « effectives retenues » et totales par élève, 2012-2013



Sources : Rapport du comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires, mai 2014; MÉESR, Indicateurs de gestion 2012-2013, Commissions scolaires; et Indicateurs de gestion 2012-2013, Établissements d'enseignement privés. Ajustements de l'auteur.

Le Tableau 2.1 montre les grands postes de revenus et de dépenses des deux types d'écoles. Certes, les tensions financières des écoles publiques sont bien connues et largement médiatisées (solde budgétaire de -500 \$ par élève). Toutefois, les établissements privés subventionnés ne nagent pas dans les surplus, au contraire. En moyenne, l'école privée subventionnée affiche un déficit budgétaire de -3,8 %, soit près de -400 \$ par élève.

Tableau 2.1 Revenus et dépenses par élève, 2012-2013

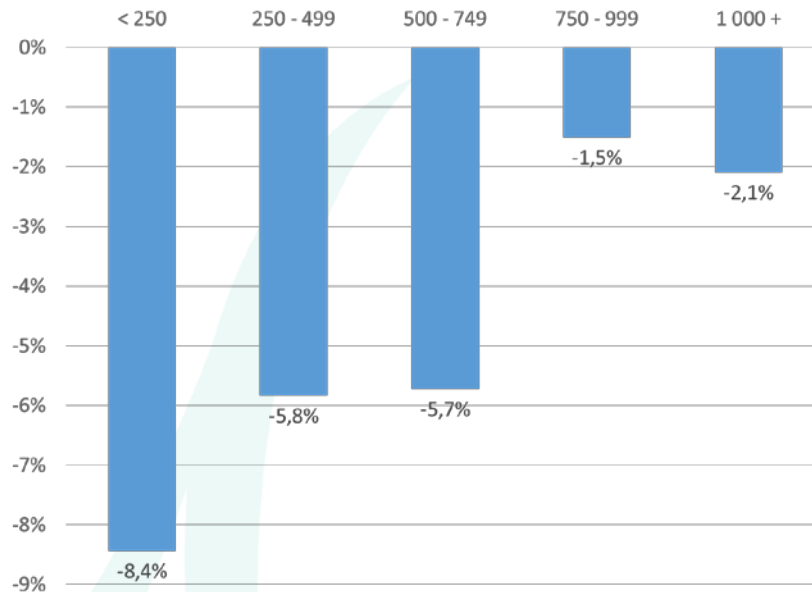
	Commissions scolaires	Établissements privés
Revenus	10 678 \$	10 351 \$
Contribution des élèves pour les services éducatifs	69 \$	2 987 \$
Dépenses totales	11 175 \$	10 742 \$
Dépenses « effectives retenues »	8 636 \$	8 893 \$
Enseignement	5 022 \$	4 316 \$
Toutes autres dépenses confondues	3 614 \$	1 849 \$
Solde budgétaire	-497 \$	-391 \$
% des revenus	-4,7 %	-3,8 %
Élèves / établissement	344	645

Source : Ibid., Figure 2.2

Ce dernier constat est malheureusement répandu à travers toutes les tailles d'écoles privées (Figure 2.3). Toutefois, en règle générale, les établissements comptant 750 élèves et plus s'en tirent

relativement mieux que ceux de plus petite taille. Néanmoins, les difficultés financières sont bel et bien un souci quotidien pour une majorité de directions d'établissements privés.

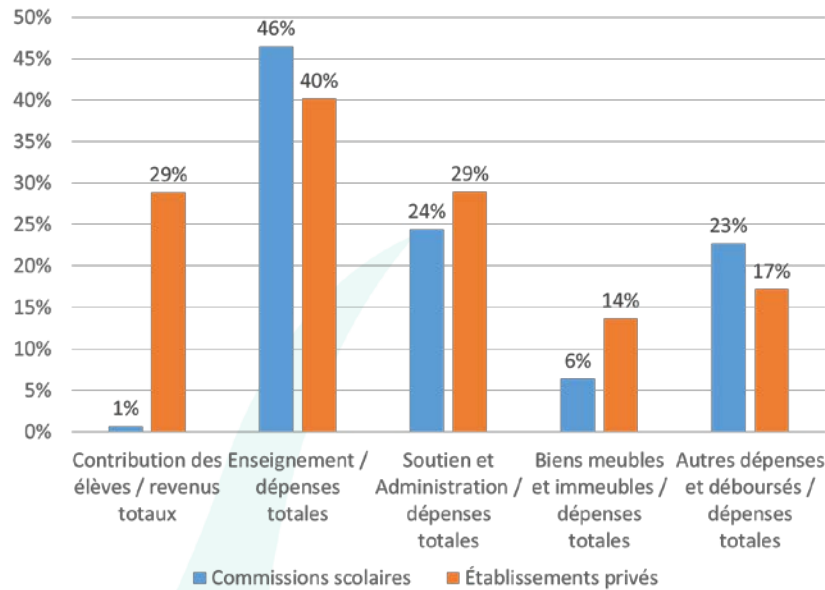
Figure 2.3 Solde budgétaire des établissements privés en pourcentage du total, selon la taille (nombre d'élèves), 2012-2013



La Figure 2.4 ventile les revenus et les dépenses en pourcentage du total, par type d'école. Naturellement, la principale différence est au chapitre de la contribution financière des élèves pour les services éducatifs, qui représente environ 30 % du budget des écoles privées subventionnées contre moins de 1 % au public. Les dépenses d'enseignement occupent environ 46 % du budget total des écoles publiques, contre environ 40 % pour les écoles privées. À cela s'ajoutent les dépenses de soutien à l'enseignement et d'administration (29 % au privé versus 24 % au public), ainsi regroupées pour refléter le fait que plusieurs employés des établissements privés partagent leurs tâches entre ces deux fonctions.

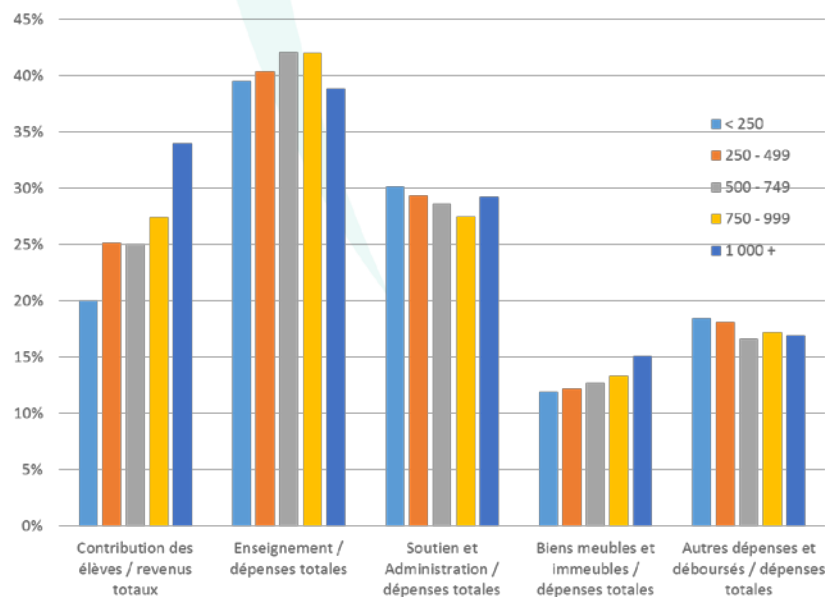
Les dépenses au titre des biens meubles et immeubles sont nettement plus élevées dans les établissements privés, soit 14 % du total par rapport à 6 % dans le secteur public. Cela s'explique par le fait que, contrairement aux établissements publics, les écoles privées doivent financer leurs acquisitions d'immobilisations à même leurs revenus. Enfin, la catégorie résiduelle « Autres dépenses et déboursés », qui inclut les investissements, le financement, le transport scolaire, mais aussi des items tels que la formation professionnelle, l'hébergement des élèves, les services alimentaires, les services de garde et les activités extrascolaires, représente près du quart des déboursés de l'école publique (23 %) contre 17 % par l'école privée.

Figure 2.4 Ratios des revenus et des dépenses par catégorie en pourcentage du total, public versus privé, 2012-2013



La Figure 2.5 ventile également les revenus et les dépenses en pourcentage, cette fois des établissements privés et selon la taille de l'école. La contribution financière des élèves pour les services éducatifs est clairement l'item dont l'importance relative grandit le plus avec la taille de l'école. Les dépenses pour les biens meubles et immeubles sont une autre catégorie qui tend à occuper une place relative plus importante dans les plus grandes écoles. À l'opposé, les trois autres catégories de dépenses montrent une certaine indépendance par rapport à la taille de l'établissement.

Figure 2.5 Ratios des revenus et des dépenses des établissements privés par catégorie en pourcentage du total, selon la taille (nombre d'élèves), 2012-2013



En résumé, les tensions financières des établissements d'enseignement ne sont pas l'apanage du secteur public, elles sont également bien présentes dans les établissements privés subventionnés. La moyenne des écoles privées affiche un déficit. Cela s'observe dans les écoles de toutes les tailles, quoique la situation tende à être plus critique dans les plus petites. Toutes clientèles confondues, les écoles privées déboursent environ 430 \$ par élève de moins que les écoles publiques, mais 260 \$ de plus au titre des dépenses « effectives retenues ». En pourcentage du budget total de l'établissement, les dépenses de soutien à l'enseignement, d'administration, de biens meubles et d'immeubles sont plus importantes au privé, tandis que l'enseignement et les autres dépenses occupent une plus grande part des budgets des écoles publiques.

3. Tarification et élasticité-prix

Cette section dresse un portrait de la contribution des élèves versée au titre des services éducatifs, de l'effort budgétaire que cela représente pour les familles et de la sensibilité au prix des parents advenant une éventuelle hausse des droits de scolarité.

3.1 Contribution par élève pour les services éducatifs

En 2012-2013, la contribution des élèves pour les services éducatifs, qui comprend a) les droits d'admission et d'inscription, b) les droits de scolarité et c) une contribution financière additionnelle pour les élèves venant de l'extérieur du Québec, totalisait 2 987 \$ par élève.

Cette somme varie assez peu selon la taille des établissements, sauf dans les plus grandes écoles⁴. Dans les écoles comptant 999 élèves ou moins, elle est stable à 2 700 \$ - 2 800 \$ par élève. Toutefois, elle passe à 3 300 \$ en moyenne dans les établissements comptant 1 000 élèves et plus.

Le Tableau 3.1 estime l'effort budgétaire moyen requis des parents pour assumer cette contribution aux services éducatifs de leurs enfants. Ce calcul moyen est effectué pour trois catégories de revenu familial : moins de 60 000 \$, 60 – 99 000 \$ et 100 000 \$ et plus, ainsi qu'en tenant compte du nombre moyen d'enfants scolarisés par famille.

Tableau 3.1 Part de la contribution par élève pour les services éducatifs dans les revenus par famille après impôts et transferts

	Catégories de revenu familial annuel		
	< 60 k \$	60 - 99 k \$	100 k \$ +
Répartition des ménages selon le revenu familial, % ¹			
Commissions scolaires	47 %	33 %	20 %
Établissements privés	19 %	40 %	41 %
Revenu familial moyen annuel après impôts ²	42 800 \$	55 700 \$	82 600 \$
Contribution moyenne par élève pour les services éducatifs	2 987 \$		
Nombre moyen d'enfants scolarisés par famille	1,6		
Coût en % du revenu familial moyen après impôts	11 %	8 %	6 %

Notes : 1 : Source : CROP, Réactions des parents à l'égard du financement des écoles privées, Rapport préparé pour la FÉEP, novembre 2014.

2 : Calculé au moyen du simulateur du ministère des Finances du Québec, http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/revenu_fr.asp.

Hypothèses de répartition des revenus entre les conjoints : < 60 k \$: Conjoint 1 (« C1 ») = 35 k \$, C2 = 20 k \$; 60 - 99 k \$: C1 = 40 k \$, C2 = 35 \$; 100 k \$ + : C1 = 65 k \$, C2 = 55 k \$.

Il en ressort que la contribution des élèves pour les services éducatifs d'un établissement privé coûte entre 6 % et 11 % du revenu familial net moyen. Lorsque ramené sur 26 périodes de paye

⁴ Arrondi à la centaine ci-après pour plus de lisibilité.

par année, cela représente 184 \$ par paye. Il s'agit donc d'un effort significatif, surtout pour des familles gagnant moins de 60 000 \$ par année, donc recevant une paye totale avoisinant les 1 646 \$ par deux semaines. À cela s'ajoute d'autres frais liés aux livres, au matériel scolaire, aux uniformes, aux activités parascolaires, etc., qui représentent aussi des montants substantiels à supporter pour les familles.

3.2 Élasticité-prix

Naturellement, la question découlant de ce dernier résultat est : quelle est la sensibilité au prix des parents, notamment advenant une hausse substantielle des droits de scolarité ? Cette sensibilité, ou « élasticité-prix », désigne l'impact sur la quantité d'achats réalisés suivant une variation réelle des prix, donc excluant l'effet de l'inflation. Plus précisément, l'élasticité-prix est le ratio entre la variation en pourcentage de la quantité achetée (dans ce cas-ci, une place à l'école privée) sur la variation en pourcentage du prix. Elle est généralement négative et le plus souvent comprise entre -2 et 0, indiquant qu'une hausse de prix conduit généralement à une diminution de la quantité achetée. Par exemple, une élasticité de -0,8 signifie que suite à une hausse de prix de 10 %, les achats diminueraient de 8 % (soit $-0,8 \times 10 \%$).

L'élasticité-prix est applicable à la situation particulière d'équilibre du marché étudié. Par exemple, si une élasticité donnée est de -1, cela signifie qu'une hausse de prix de 5 % produirait une baisse de 5 % des achats. Cela aurait pour effet de créer un nouvel équilibre de marché, et donc une nouvelle élasticité-prix à ce nouveau point d'équilibre. Ainsi, une seconde hausse de prix de 5 % n'aurait pas le même impact que la première. Cela explique aussi pourquoi la réaction à une hausse de prix de 50 % ne serait probablement pas égale à 10 fois la réaction à une hausse de prix de 5 %. En somme, il s'agit donc d'un indicateur moyen, applicable au point d'équilibre et qui a ses limites d'interprétation pour de fortes variations de prix.

L'élasticité-prix des parents suite à une variation des frais de scolarité en 2015-2016 n'est pas connue avec exactitude. Par le passé, plusieurs économistes l'ont estimée, au moyen de différentes méthodes appliquées sur des données différentes et portant sur des années différentes. Malgré tout, l'élasticité-prix de l'éducation privée est particulièrement difficile à estimer pour au moins trois raisons. D'abord, la décision d'achat ne survient qu'une fois l'an et son prix ne varie pas autant que pour des produits de consommation courante. De plus, il ne serait pas raisonnable de réaliser des expérimentations économiques qui feraient varier ces prix à des seules fins d'estimation de cette élasticité. Également, cette élasticité-prix est susceptible d'être fortement hétérogène selon les caractéristiques des enfants, des parents, du milieu de vie et des options d'école s'offrant à eux.

Aucune estimation directe de l'élasticité-prix des parents pour l'école privée n'a été effectuée dans le cadre de cette étude. Toutefois, une revue des estimations existantes a été réalisée, tel que décrit au Tableau 3.2, en vue d'en extraire un intervalle plausible de valeurs. Les sources citées dans ce tableau ont été classées en ordre décroissant de représentativité selon la portée (Québec versus

Canada versus autres juridictions) et la méthodologie employée (estimation directe versus sondage versus revue de littérature, échantillon, etc.).

Tableau 3.2 Analyses économiques de l'élasticité-prix des frais de scolarité

Auteurs (année)	Référence	Résultats
Larose, Grenon et al. (2013)	CRIÉSÉ, Profil socioéconomique et attentes technologiques des parents d'élèves du réseau des établissements d'enseignement privés du Québec, Université de Sherbrooke.	Évaluation des pourcentages de retrait de l'école privée suite à divers niveaux de hausse des frais de scolarité. Une interprétation conservatrice de ces résultats livre un intervalle d'élasticité variant de -0,9 à -1,3 pour des hausses substantielles de droits de scolarité. N=9 618. Les auteurs concluent également à une variation de cette sensibilité au prix selon le revenu, sans toutefois la quantifier.
Fortin et al. (2013)	Groupe d'analyse, La contribution des collèges privés subventionnés à la société québécoise sous l'angle économique, préparé pour l'Association des collèges privés du Québec.	Suite à l'analyse de quatre rapports québécois sur la question, soit Garon (2006), FCSQ (2004), Massé (2005) et Vermot-Desroches (2007), les auteurs concluent à un intervalle d'élasticités-prix de -1,0 à -1,4.
Vierstraete (2014)	Les commissions scolaires et le réseau des établissements d'enseignement privé au Québec Considérations économiques, Préparé pour la FCSQ.	Étude ayant servi de base à l'analyse de Tremblay (2014) et incluant une revue de littérature : études américaines, britanniques et canadienne, concluant qu' « une élasticité de -0,5 semble être un ordre de grandeur qui revient dans différentes études. » (p. 27). L'auteur cite aussi les sources revues par Fortin et al. (2013). L'élasticité de la seule étude canadienne (hors Québec) revue datait de 1983 et s'établissait à 0,7.
CROP (2014)	Réactions des parents à l'égard du financement des écoles privées – Sondage	Évaluation des pourcentages de retrait de l'école privée suite à divers niveaux de hausse des frais de scolarité, correspondant à des élasticités de -0,3 à -0,4. N=146.
Anderson et al. (1997)	Price elasticity of demand, Mackinac Center for Public Policy, extrait de Economics: Private and Public Choice, James D. Gwartney and Richard L. Stroup, 8th edition, 1997.	Recension générale des valeurs d'élasticité pour divers biens et services, concluant à une élasticité moyenne de -1,1 pour l'éducation privée.

En accordant une pondération décroissante à chacune de ces sources, soit 5 pour Larose (2013), 4 pour Fortin (2013), ..., et 1 pour Anderson (1997), on obtient un intervalle plausible d'élasticité-prix moyenne des parents pour les frais de scolarité des établissements privés du Québec de [-1,1 ; -0,8]. Ces recherches et analyses, pondérées pour tenir compte de leurs forces et faiblesses respectives, conduisent donc à établir cette plage de valeurs comme étant représentative de la

réaction probable de la moyenne des parents suivant une variation des coûts de la scolarité privée au Québec.

Par conséquent, cela indique que les parents sont en moyenne plutôt rationnels face au coût total de la scolarisation privée. Autrement dit, leur réaction est plus ou moins proportionnelle à la variation de prix : si le prix augmentait d'un coup de 10 % en termes réels, environ 10 % d'entre eux choisiraient de délaisser l'école privée, et vice versa pour une baisse de prix. En ce sens, ils ne sont ni insensibles, ni très sensibles à ses variations de prix.

Cet intervalle plausible de valeurs d'élasticité doit être considéré avec ses limites inhérentes, notamment le fait qu'il soit fixe, peu importe le revenu familial ou l'ampleur d'une éventuelle variation de prix. Également, il ne tient pas compte des autres frais liés directement à l'école privée, dont plusieurs sont également obligatoires dans les écoles publiques, notamment dans les programmes spécialisés.

La section suivante analyse la réaction des parents à une éventuelle hausse des frais de scolarité, d'abord à partir d'un intervalle beaucoup plus large d'élasticités, soit -0,5 à -1,5, puis en établissant de façon systématique le lien économique entre l'élasticité-prix des parents et le coût moyen pondéré par élève pour le gouvernement du Québec.

4. Impact économique d'une baisse des subventions aux établissements privés subventionnés

4.1 Approche analytique et résultats principaux

Plusieurs études ont analysé l'impact d'une baisse des subventions à l'école privée, dont Fortin (2013) pour les collèges privés (élasticités : -1 à -1,4), Tremblay (2014) (élasticités : -0,09 à -0,44) et la Commission (2015) (élasticités : -0,44 à -0,6) pour les écoles préscolaires, primaires et secondaires. Dans tous les cas, les calculs ont été réalisés à partir d'hypothèses sur l'élasticité-prix des parents, lesquelles ont un impact crucial sur le résultat final. Par exemple, une hausse des droits de scolarité de 20 % pour des parents ayant une élasticité de -1,2 entraînerait un transfert de 24 % des élèves vers l'école publique, tandis qu'une élasticité de -0,3 produirait plutôt un transfert de 6 %. Il est clair que ces différences dans les valeurs initiales de calcul ont des effets majeurs sur les impacts budgétaires projetés.

Pour limiter le recours à des hypothèses pouvant être restrictives en raison de leur grande sensibilité, la présente analyse se veut une généralisation de ce type de calcul. D'abord, les calculs ont été effectués pour l'année 2012-2013 à partir des valeurs et hypothèses suivantes :

- Portée : 69 commissions scolaires et 180 établissements privés subventionnés;
- Baisse de subventions aux établissements privés subventionnés : 20 % et 40 %;
- Élasticités-prix moyenne des parents : -0,5 à -1,5;
- Données financières sur les établissements incluant tous les déboursés des établissements privés;
- Hypothèse 1 : 100 % des baisses de subventions publiques se traduiraient par des hausses des contributions des élèves pour les services éducatifs. Les revenus provenant d'autres sources demeurerait fixes;
- Hypothèse 2 : les migrations d'élèves d'un secteur vers l'autre se font sans contrainte opérationnelle, ni difficulté financière pour les établissements scolaires, de façon à n'isoler que les effets budgétaires liés à la baisse des subventions, la hausse du coût privé par élève, l'impact sur la fréquentation des secteurs public et privé et le coût moyen pondéré par élève qui y serait associé pour le gouvernement du Québec.

Par la suite, cette même démarche d'analyse a été formalisée au moyen d'équations, ce qui a permis de calculer le coût moyen pondéré pour le gouvernement pour tous niveaux de baisse de subvention et d'élasticité-prix. Cela a permis également de calculer les valeurs d'élasticité-prix des parents auxquelles le coût moyen pondéré par élève (public et privé) demeurerait inchangé pour le gouvernement advenant une baisse des subventions aux établissements privés.

Les conclusions de notre analyse sont semblables à celles de la Commission, à savoir que les économies liées à une baisse du financement public des établissements privés subventionnés se traduiraient en coûts nets additionnels pour le gouvernement. En effet, la baisse de subventions au privé serait plus que compensée par la hausse des subventions à verser au secteur public, en raison de la migration d'élèves du privé vers les établissements publics.

Ces observations sont vérifiées même à des niveaux d'élasticité inférieurs à ceux que la présente étude considère comme étant plausibles pour les parents du Québec. Notre analyse explique pourquoi cela est le cas, à partir d'équations formalisant cette analyse et ses variables-clés. Enfin, ces résultats ne tiennent pas compte des coûts additionnels (et probablement substantiels) liés à l'absorption des nouvelles clientèles par les écoles publiques, de même que les impacts financiers néfastes que cela aurait sur les établissements privés.

4.2 Résultats détaillés

Le Tableau 4.1 analyse l'impact d'une baisse des subventions versées aux établissements privés sur la fréquentation scolaire et le coût associé pour le gouvernement, pour le cas particulier d'une élasticité-prix de -1,0 et une baisse de subventions de 20 %.

Tableau 4.1 Impact d'une variation des subventions aux établissements privés subventionnés sur le coût moyen pondéré par élève pour le gouvernement du Québec

Hypothèses de calcul : Élasticité-prix des parents = -1,0 ; baisse projetée de subvention = 20 %

	Public	Privé
<i>Situation présente</i>		
Coût total par élève - Toutes dépenses confondues	11 175 \$	10 742 \$
Financement du coût par élève		
Coût financé par le public	9 718 \$	4 740 \$
% financement public	87 %	44 %
Financement autre que public	960 \$	5 612 \$
Contribution des élèves pour les services éducatifs	71 \$	2 987 \$
Autres sources	889 \$	2 625 \$
Reste : déficit non comblé	497 \$	391 \$
Élasticité-prix des parents pour l'éducation privée	-1,00	
N élèves	966 560	116 044
Proportion d'élèves	89 %	11 %
Coût public moyen pondéré pour QC	9 184 \$	
<i>Baisse de la subvention privée</i>	20%	
Nouveau coût total financé par le public	9 718 \$	3 792 \$
% financement public	87%	35 %
Hausse conséquente de la contribution des élèves	0 \$	948 \$
En pourcentage		31,7 %
Impact sur la fréquentation		
% N actuel d'élèves	3,8 %	-31,7 %
N élèves après baisse de subventions	1 003 391	79 213
Proportion d'élèves	93 %	7 %
Coût public moyen pondéré pour QC	9 284 \$	

La séquence complète de ce calcul est la suivante :

- les deux types d'établissement doivent défrayer un coût total par élève (11 175 \$ au public, 10 742 \$ au privé) qu'ils financent au moyen de contributions publiques⁵ (9 718 \$ au public, 4 740 \$ au privé) et autres que publiques (défrayées par les élèves : 71 \$ au public, 2 987 \$ au privé; venant d'autres sources : 889 \$ au public, 2 625 \$ au privé). En bout de ligne, le total de ces revenus n'arrive pas à combler le coût total par élève, ce qui laisse des déficits des deux côtés (497 \$ au public, 391 \$ au privé);
- compte tenu de la répartition des élèves entre ces deux types d'établissements (89 % public, 11 % privé), le coût moyen pondéré par élève que supporte le gouvernement du Québec s'établit à 9 184 \$;
- une baisse de 20 % du financement public représenterait un coût à financer de 948 \$ pour les établissements privés. L'ajout de ce montant à la facture des parents ferait augmenter la contribution des élèves pour les services éducatifs de 31,7 %. Sous l'hypothèse d'une élasticité-prix de -1,0, l'impact sur la fréquentation des établissements privés serait donc de -31,7 %;
- par conséquent, les proportions d'élèves par type d'école passeraient à 93 % au public et 7 % au privé. Ce faisant, le coût moyen pondéré par élève que supporterait le gouvernement du Québec augmenterait à 9 284 \$, donc de 100 \$ par élève (soit 108,3 millions de \$ pour l'ensemble des élèves). Ce résultat, il importe de le rappeler, ne tient pas compte de tous les autres coûts économiques et sociaux associés à un tel scénario.

Ce calcul peut être généralisé pour tous niveaux de baisse de subventions et d'élasticité-prix. Cet exercice est illustré à la Figure 4.1, soit pour des baisses de subventions de 20 % et 40 %, et des élasticité-prix variant entre -0,5 et -1,5, soit un intervalle beaucoup plus large que celui des valeurs d'élasticité-prix plausibles des parents du Québec [-1,1 ; -0,8]. Dans tous les scénarios, le coût moyen pondéré pour le gouvernement serait supérieur à un scénario sans diminution des subventions. La formalisation de cette analyse nous explique pourquoi cela est le cas.

Il est possible de démontrer que la variation du coût moyen pondéré par élève (public et privé) pour le gouvernement suivant une baisse des subventions est donnée par cette expression :

$$\text{Variation } \text{CMPÉ}_{0 \rightarrow 1} = E_{\text{pr}}^0 [(CU_{\text{pupr}}^1 - CU_{\text{pupr}}^0) + \varepsilon_C(CU_{\text{pupr}}^1 - CU_{\text{pupu}}^1)]$$

- 0 : temps 0, donc avant la baisse des subventions
- 1 : temps 1, donc après la baisse des subventions
- CMPÉ : coût moyen pondéré par élève pour le gouvernement du Québec
- E_{pr}^0 : nombre d'élèves fréquentant l'école privée, temps=0
- CU_{pupr}^1 : coût unitaire assumé par le secteur public des élèves du secteur privé, temps=1

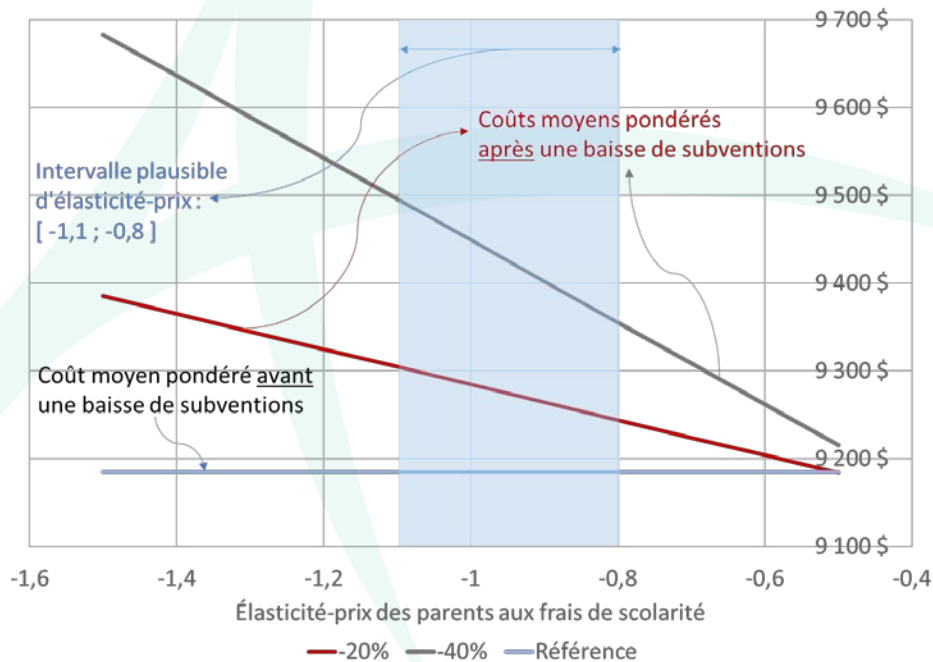
⁵ Financement public = subventions du MÉESR + subventions d'autres ministères + ententes de scolarisation.

- CU_{pupr}^0 : coût unitaire assumé par le secteur public des élèves du secteur privé, temps=0
- CU_{pupu}^1 : coût unitaire assumé par le secteur public des élèves du secteur public, temps=1
- ε : élasticité-prix des parents

Et « c » est une expression égale à la baisse de subventions multipliée par le coût unitaire assumé par le secteur public des élèves du secteur privé au temps 0, puis divisée par la contribution des élèves pour les services éducatifs au temps 0. Par exemple, en utilisant les données du Tableau 4.1, « c » est égal à 31,7 % (= 20 % x 4 740 \$ / 2 987 \$).

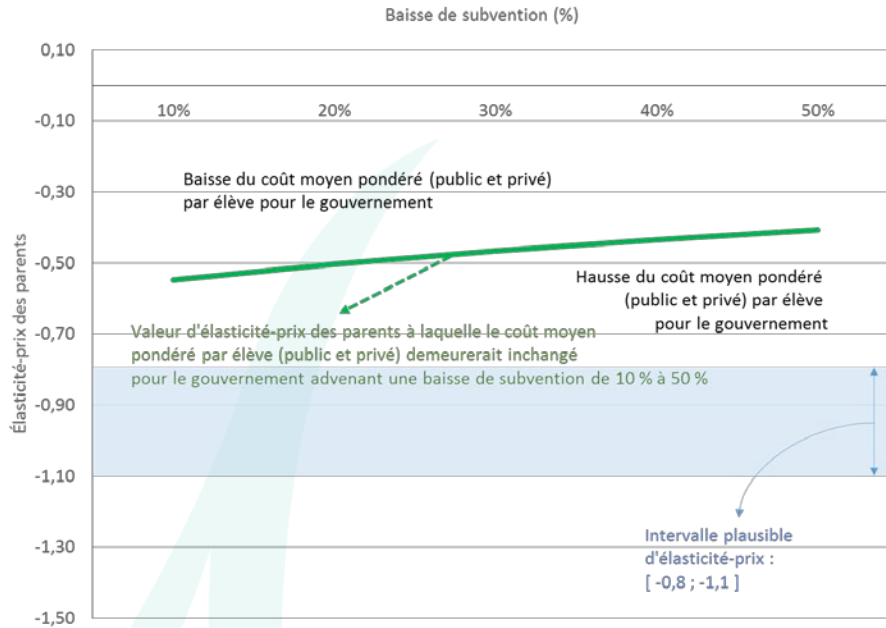
La variation du coût pour le gouvernement oppose d’une part, l’économie liée à la baisse de la subvention par élève dans le secteur privé et, d’autre part, la hausse de coût résultant du transfert d’élèves vers le secteur public. Cette dernière hausse de coût est liée à quatre facteurs : a) l’élasticité-prix des parents, b) l’ampleur de la baisse de subventions, c) le ratio entre financement public et privé avant la baisse et d) la différence de coût par élève du privé versus du public après la baisse de subventions.

Figure 4.1 Impact de baisses de subventions de 20 % et de 40 % sur le coût moyen pondéré par élève pour le gouvernement du Québec, selon l’élasticité-prix des parents



Au moyen de cette dernière expression et des données financières caractérisant notre système d’éducation, il est possible de calculer les valeurs d’élasticité-prix des parents auxquelles le coût moyen pondéré par élève (public et privé) demeurerait inchangé pour le gouvernement advenant une baisse de subvention (Figure 4.2). Ainsi, pour des diminutions variant entre 10 % et 50 %, ces élasticités « neutres » varient entre -0,55 et -0,41. Comme ces dernières valeurs sont plus élevées que celles de l’intervalle des valeurs plausibles d’élasticité pour les parents du Québec, cela explique que tous les scénarios de baisse de subventions considérés produisent des hausses de coûts pour le gouvernement.

Figure 4.2 Valeur d'élasticité-prix des parents à laquelle le coût moyen pondéré par élève (public et privé) demeurerait inchangé pour le gouvernement advenant une baisse de subvention variant entre 10 % à 50 %



L'équation précédente permet également de valider les conclusions obtenues par la Commission. Pour les simulations testées par la Commission, dont les baisses de subventions variaient entre 19 % et 78 %, donc entre 999 \$ et 3 999 \$ par élève, les élasticités « neutres » varieraient entre -0,51 pour la plus faible baisse de subventions et -0,34 pour la plus forte baisse. Comme les élasticités utilisées par la Commission étaient supérieures à ces dernières valeurs, soit -0,6 pour la plus faible baisse testée et -0,44 pour la plus forte, cela explique les hausses de coûts obtenues par leurs simulations.

Enfin, cette équation révèle un autre résultat intéressant : la hausse de la subvention publique par élève du secteur privé pourrait même diminuer les coûts totaux de l'éducation au Québec. En effet, l'application inverse de la même formule, soit avec des hausses de subventions, révèle qu'une hausse de subventions de 10 % par élève produirait des économies globales de 27,9 M \$ pour le MÉESR, tandis qu'une hausse de 25 % générerait des économies de 37,1 M \$.

Bien entendu, tous ces résultats sont sujets à des limites méthodologiques, principalement le fait qu'ils ne comptent pas les coûts additionnels qui découleraient de migrations significatives de clientèle, cette fois du public vers le privé. Entre autres, les écoles privées ont besoin d'un certain nombre minimal d'élèves pour survivre, sans quoi elles pourraient être contraintes à fermer leurs portes. Néanmoins, il s'agit d'un argument de taille, non seulement pour le maintien de ces subventions, mais aussi de leur éventuelle augmentation, permettant à la fois de délester le secteur public et de réduire la précarité financière du secteur privé.

L'autre aspect majeur à considérer est la performance éducative exceptionnelle du secteur privé québécois, non seulement dans l'absolu et par rapport au secteur public, mais aussi dans la mesure où son rendement contribue aussi à rehausser celui des établissements scolaires publics.



5. Performance comparée des écoles privées et publiques

En principe, les parents choisiront de payer pour envoyer leur enfant à l'école privée s'ils estiment que, comparativement à l'école publique, l'éducation y est de qualité supérieure. Ils choisiront aussi l'école privée s'ils considèrent qu'elle jouit d'une plus grande autonomie, ce qui se traduit par une flexibilité accrue dans la définition des programmes, l'accompagnement des élèves et la personnalisation des services aux parents. À long terme, les parents souhaitent que la combinaison de ces différences s'avère « rentable » pour leur enfant en termes de réalisations académiques, d'opportunités accrues sur le marché du travail et de développement personnel.

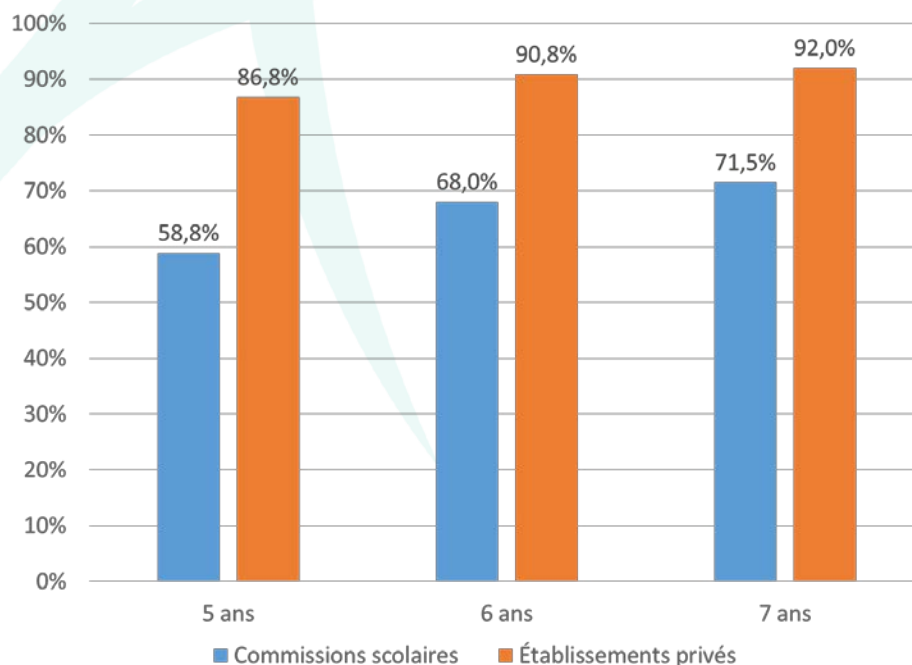
La présente section offre des éléments d'information en vue de valider ces prémisses. Les différences de rendement scolaire entre les deux secteurs sont analysées, d'abord dans l'absolu, puis en tenant compte des autres facteurs qui pourraient aussi expliquer ces différences. Enfin, certains indicateurs distinguant les écoles publiques et privées sont également passés en revue.

5.1 Comparaison du rendement éducatif – différences absolues

La Figure 5.1 présente les taux de diplomation moyens de quatre cohortes d'élèves, soit ceux ayant commencé le secondaire en 2005, en 2006, en 2007 et en 2008.

Figure 5.1 Taux de diplomation au secondaire – Moyenne des élèves ayant commencé le secondaire entre 2005 et 2008

En pourcentage des diplômes obtenus sur des périodes de 5, 6 et 7 ans



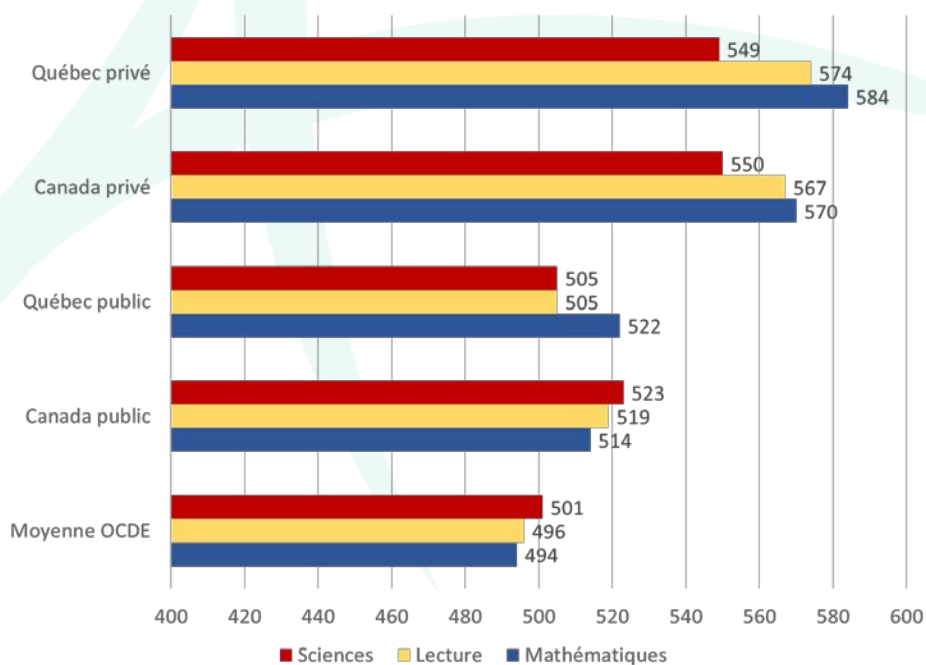
Source : MÉESR, Diplomation et qualification, Par commission scolaire au secondaire - Édition 2014.

En moyenne, près de 87 % des élèves du secteur privé complètent leur secondaire en 5 ans, soit la période prévue, comparativement à moins de 59 % des élèves au secteur public. Même en élargissant l’horizon temporel à 7 ans, moins de 72 % des élèves d’établissements du secteur public obtiennent leur diplôme durant cette période, soit 20 % de moins que dans les établissements privés (92 %).

D’autre part, une étude de Statistique Canada montre également que les perspectives futures des diplômés des écoles secondaires privées sont plus avantageuses que celles des élèves du secteur public. Les taux de fréquentation d’établissements d’études postsecondaires et universitaires, ainsi que les taux d’obtention de diplômes d’études postsecondaires, de grades universitaires et d’études supérieures sont tous plus élevés pour les élèves ayant étudié à l’école privée⁶.

La Figure 5.2 présente les différences observées entre les élèves des secteurs public et privé lors des plus récents tests PISA en mathématiques, en lecture et en sciences. Alors que les élèves du secteur public dépassent à peine le rendement moyen des pays de l’OCDE, ceux du secteur privé les devancent de 9 % à 14 % au Québec et de 5 % à 11 % dans l’ensemble du Canada. Ces différences absolues sont toutes significatives sur le plan statistique.

Figure 5.2 Résultats tests PISA 2012, Canada, Québec et moyenne de l’OCDE, public et privé



Source : OCDE, *What Makes Schools Successful? Resources, Policies and Practices – Volume IV*, Tableaux IV.4.7 et B2.IV.18. Secteur privé : résultats des écoles privées subventionnées.

⁶ Frenette M et Chan PCW. D’où proviennent les différences entre les résultats scolaires des élèves des écoles secondaires publiques et ceux des élèves des écoles secondaires privées? Statistique Canada. 11F0019M No 367, ISSN 1205-9161, ISBN 978-0-660-23329-1, Mars 2015.

Il existe donc des différences absolues marquées et significatives entre les rendements des deux types d'établissements et ce, sur plusieurs indicateurs de performance : probabilité d'obtention de diplôme, rapidité à obtenir le diplôme, perspectives de réussite d'études universitaires et compétences atteintes en lecture, en science et en mathématiques.

Cela étant, pour valider de façon plus complète la qualité de l'éducation privée, il importe d'explorer la question plus en profondeur. Spécifiquement, il faut évaluer dans quelle mesure ces différences absolues sont bel et bien attribuables aux écoles, même en tenant compte de l'influence des autres facteurs socio-économiques pouvant également expliquer ces différences. À ce titre, les réponses de la section suivante sont plus nuancées, mais tout aussi éclairantes.

5.2 Comparaison du rendement éducatif – différences attribuables aux écoles versus d'autres facteurs

Absence de lien universel entre école privée et performance éducative

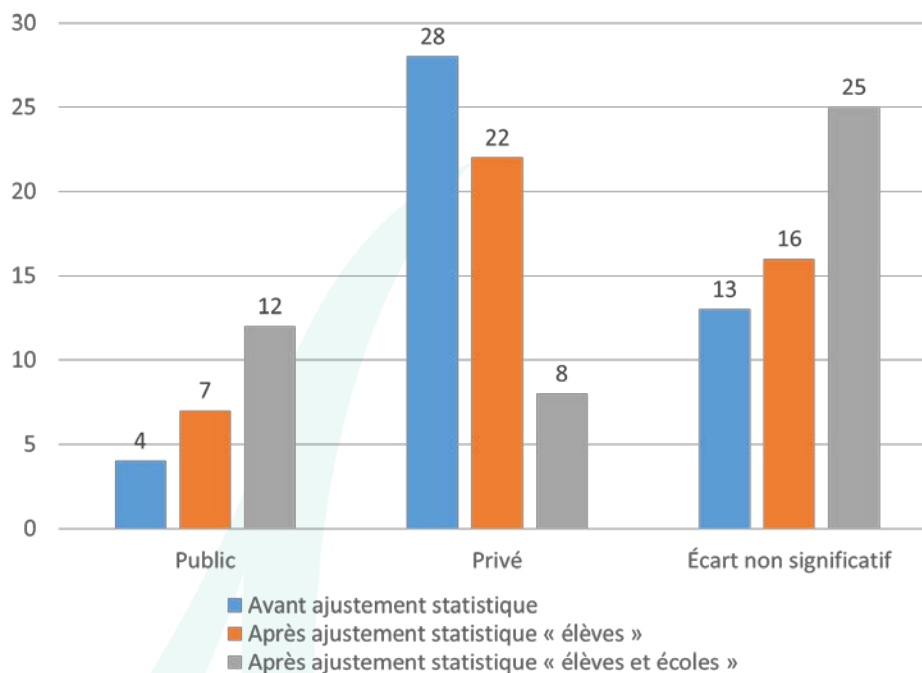
Selon les études internationales menées par l'OCDE, il n'existe pas de lien systématique entre la proportion d'écoles privées dans un pays et la performance académique globale des systèmes d'éducation⁷. En effet, si bon nombre d'études concluent à un tel lien positif et significatif, d'autres n'observent pas de tel résultat ou contestent les méthodologies employées. Cette absence de résultat universel ne surprend guère, compte tenu de la variété des situations socioéconomiques, des systèmes d'éducation en place et des facteurs culturels des pays du monde. Il semble que l'organisation et les dynamiques propres à chaque pays soient au cœur des différences observées ou non entre ces deux types d'établissement.

Pour approfondir ceci, l'OCDE constate qu'une part importante des écarts enregistrés aux épreuves PISA est due à des différences dans les statuts économiques, sociaux et culturels (a) des élèves et (b) des écoles. Cela est illustré à la Figure 5.3, qui présente d'abord le nombre de pays où une différence statistiquement significative entre les deux types d'écoles existe dans les résultats absolus des tests PISA (différence favorable au secteur public : 4 pays; différence favorable au privé : 28 pays; aucune différence : 13 pays). Par la suite, les statuts économiques, sociaux et culturels des élèves sont pris en compte pour expliquer ces différences, ce qui fait diminuer le nombre de pays où le secteur privé a un avantage à 22, versus 7 pays pour le secteur public et 16 pays sans différence significative. Enfin, un second ajustement statistique est apporté, soit la prise en compte des statuts économiques, sociaux et culturels des écoles. Au final, le secteur privé ne conserve son avantage que dans 8 pays (dont le Canada), versus 12 pays où le public ressort davantage et 25 pays sans différence résiduelle entre les deux secteurs.

⁷ Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE. Indicateur C7 : Dans quelle mesure les établissements publics et privés se différencient-ils ? pp. 430-450.

Figure 5.3 Décomposition statistique des différences dans les résultats PISA, en nombre de pays pour lesquels l'écart avantage le public, le privé ou aucun des deux

Différences non ajustées; ajustées selon le statut économique, social et culturel de l'élève; et ajustées selon le statut de l'élève et de l'école



Source : OCDE. Tableau C7.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).
<http://dx.doi.org/10.1787/888933119473>

L'OCDE rejette donc l'hypothèse d'un lien universel associant école privée et performance éducative supérieure dans tous les pays du monde. En plus du type d'école et de ses pratiques, plusieurs autres phénomènes contribuent aussi à la réussite éducative. Par conséquent, le lien entre école privée et performance scolaire excluant tous les autres facteurs explicatifs existe dans certains pays et certains contextes, mais pas ailleurs. Voyons maintenant ce qui en est de l'école privée au Québec et au Canada.

Différences ajustées de performance liées aux écoles privées – Québec et Canada

Toujours selon l'OCDE, le Tableau 5.1 montre qu'au Canada, même après un double ajustement statistique tenant compte de l'influence des statuts économiques, sociaux et culturels (a) des élèves et (b) des écoles, les résultats PISA demeurent à l'avantage des établissements privés (+25 points pour les élèves d'écoles privées comparativement à ceux fréquentant l'école publique).

Tableau 5.1 Différence de performance entre écoles publiques et privées aux tests PISA en mathématiques : OCDE, Canada et Québec, en points de score PISA

Avant et après ajustements statistiques pour tenir compte du statut économique, social et culturel des élèves et des écoles

Pays sélectionnés	Différence <u>significative</u> [Public - Privé] avant ajustement	Différence <u>significative</u> après ajustement « <u>élèves</u> »	Différence <u>significative</u> après ajustement « <u>élèves et écoles</u> »	Différence <u>non</u> <u>significative</u> après ajustement « <u>élèves et écoles</u> »
Québec	-62	-40		-9
Canada	-54	-38	-25	
Moyenne OCDE	-28	-12	7	

Source : OCDE. Tableau B2.IV.18. <http://dx.doi.org/10.1787/888933119473>

Au Québec, malgré des différences non ajustées encore plus probantes que pour l'ensemble du Canada (+62 points versus +54 points), le secteur privé conserve son avantage après le premier ajustement statistique (+40 points par rapport au public), mais pas après le second ajustement sur le milieu des écoles (+9 points par rapport au public).

Ce dernier résultat est probablement dû à la plus faible taille d'échantillon du Québec, ce qui élargit les intervalles de confiance et limite la possibilité qu'une différence significative soit observée. À preuve, le Québec possède le secteur privé subventionné le plus grand au pays, signifiant qu'une part substantielle du résultat canadien est dû au Québec. Aussi, le Québec est la seule des dix provinces canadiennes pour laquelle les résultats aux tests PISA sont fournis séparément par type d'école. Dans les autres provinces, la plus forte proportion d'écoles privées subventionnées ayant participé aux tests est de 6 % en Colombie-Britannique, suivie de 2 % en Saskatchewan et au Manitoba. Même dans la catégorie des écoles privées indépendantes, le Québec comptait plus de 6 % des élèves participants, soit plus que tout autre province.

Les différences de caractéristiques personnelles existent bel et bien entre les élèves des secteurs public et privé, tel que présenté dans le Tableau 5.2, tiré de l'étude précitée de Statistique Canada. Les écarts entre élèves avec une résidence rurale (24 % au public versus 13 % au privé) ou ayant des parents avec diplôme universitaire (30 % versus 52 % au privé), ainsi que ceux relatifs au revenu familial (+11 000 \$ pour le secteur privé) et aux nombres de livres et d'ordinateurs sont parmi les plus marquants relevés par cette comparaison.

Tableau 5.2 Comparaison des caractéristiques sociales et économiques des élèves d'écoles secondaires privées et publiques, Canada

	École secondaire publique	École secondaire privée
Femme	50,8%	45,9%
Immigrant	8,2%	9,2%
Membre d'une minorité visible	13,0%	15,1%
A souvent une incapacité	1,8%	1,2%
Résidence rurale	23,8%	12,8%
Situation familiale		
Famille monoparentale	15,4%	14,0%
Deux parents, dont au moins un n'est pas le parent biologique	11,5%	7,6%
Deux parents biologiques	73,1%	78,4%
Au moins un parent immigrant	28,5%	34,3%
Revenu parental total équivalent (en dollars de 2008)	35 568 \$	44 628 \$
Plus haut niveau de scolarité des parents		
Études secondaires ou moins	34,0%	17,8%
Certificat d'études postsecondaires non universitaires	36,7%	30,4%
Baccalauréat	19,5%	27,0%
Grade supérieur ou professionnel	9,8%	24,8%
Nombre de livres à la maison		
10 ou moins	4,5%	3,2%
11 à 50	15,7%	12,8%
51 à 100	20,6%	13,5%
101 à 250	24,5%	27,3%
251 à 500	21,1%	26,6%
Plus de 500	13,6%	16,5%
Nombre d'ordinateurs à la maison		
Aucun	8,1%	2,6%
1	55,8%	51,5%
2	26,9%	32,5%
3 ou plus	9,1%	13,5%

Notes : L'échantillon se compose de personnes qui sont nées en 1984, qui étaient en 10e année, qui vivaient au Canada (à l'exclusion des provinces de l'Atlantique et des territoires) en avril ou mai 2000 et qui ont répondu à une enquête de suivi en 2008. On divise le revenu par la racine carrée de la taille de la famille afin d'obtenir le revenu équivalent.

Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A; et Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

Tiré de Frenette M et Chan PCW. D'où proviennent les différences entre les résultats scolaires des élèves des écoles secondaires publiques et ceux des élèves des écoles secondaires privées? Statistique Canada. 11F0019M No 367, ISSN 1205-9161, ISBN 978-0-660-23329-1, Mars 2015.

Dans cette même étude, Statistique Canada observe que les différences entre les résultats des élèves des deux types d'écoles à l'échelle canadienne sont principalement attribuables à des variables (a) propres à la province, (b) de nature socio-économiques, de même que (c) l'influence des pairs. Dans ce contexte, l'effet significatif des ressources et des pratiques des écoles parmi ces autres variables explicatives serait limité à l'obtention d'un grade universitaire et la poursuite d'études supérieures. Toutefois, ce dernier résultat soulève trois bémols. D'abord, l'influence des pairs, soit la proportion d'autres élèves dont les parents sont diplômés, est directement liée à la qualité de l'école choisie pour leur enfant, donc l'effet des deux variables se confond. Ensuite, outre le ratio élèves/enseignant et la fréquence de rétroaction (très semblable dans les deux types d'école), la majorité des autres items retenus pour caractériser les ressources et les pratiques de l'école⁸ ne semblent pas regrouper le cœur de ce qui distingue la qualité d'une école par rapport à une autre. Enfin, l'analyse ne tient pas compte de l'effet de la dynamique de coexistence des deux réseaux, qui tend à rehausser la performance des écoles publiques au bénéfice de l'ensemble du réseau éducatif.

Une autre étude, plus raffinée et utilisant les méthodes modernes d'évaluation de programme, s'est intéressée spécifiquement à l'impact causal de la fréquentation de l'école privée sur la réussite en mathématiques chez les élèves du Québec⁹. En effet, la répartition des élèves possédant des caractéristiques différentes dans les écoles publiques et privées est la principale source de difficulté dans l'estimation de l'impact net de l'enseignement privé sur la réussite scolaire.

Pour contourner cette difficulté, les auteurs ont utilisé les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) pour estimer l'effet pour des élèves de transiter d'une école primaire publique à une école secondaire privée sur leur propre rang centile à un test mathématique standardisé. Ce faisant, les changements possibles à leurs caractéristiques personnelles, aussi bien observables qu'inobservables, sont minimaux, ce qui élimine toute une série de problèmes liés au traitement économétrique de ces données. Les résultats montrent que pour ces élèves, le passage au secteur privé a augmenté le rang centile de leur score en mathématiques d'entre 4 et 10 points de pourcentage et d'entre 0,12 et 0,36 d'écart-type, selon le modèle employé et les échantillons considérés.

Tout récemment, une seconde étude économétrique approfondie de l'effet causal de l'école privée québécoise sur le rendement scolaire conclut à des résultats semblables¹⁰. Sur la base des cinq

⁸ Incluant la taille de l'école, les heures d'enseignement, le nombre d'ordinateurs par élève, % d'enseignants avec telle ou telle caractéristique, la disponibilité de services de tutorat (égale dans les deux types d'écoles) et les « attentes » des enseignants (entravent ou non l'apprentissage).

⁹ Lefebvre P, Merrigan P et Verstraete M (2010), Public subsidies to private schools do make a difference for achievement in mathematics: Longitudinal evidence from Canada. *Economics of Education Review*, 30 (1): 79–98.

¹⁰ Lefebvre P, ESG-UQAM. La contribution de l'école privée au Québec à la littératie et à la numératie des 15 ans : une analyse par effets de traitement. Communication présentée au Colloque La science des comportements - Journée en l'honneur de Louis Lévy-Garboua, 21 octobre 2015, Maison des Sciences Économiques (Université de Paris 1-Sorbonne), Paris.

ensembles de résultats aux épreuves PISA (2000, 2003, 2006, 2009, 2012), l'auteur a calculé l'impact de fréquenter l'école privée au moyen de quatre types d'estimateurs. Les résultats suggèrent que la minorité des élèves fréquentant l'école privée au secondaire explique en partie les résultats supérieurs du Québec aux tests PISA, tant dans les écoles privées que publiques (par effet de concurrence). Selon les estimés conservateurs, l'école privée ajoute approximativement une année d'études en termes des scores de lecture et mathématiques. De façon plus importante, pour le développement du capital humain, les résultats soutiennent l'existence d'un effet causal important de l'école privée sur les compétences des élèves québécois. Les caractéristiques des écoles et des professeurs des écoles privées, de même que le statut socioéconomique des élèves sont des facteurs importants des écarts de scores entre les deux systèmes.

En conclusion, les écoles privées du Québec et du Canada offrent une contribution éducative positive et significative à part entière, même en tenant compte des autres facteurs contribuant aussi de façon significative au rendement des établissements d'enseignement. Cet avantage net du secteur privé apparaît d'abord clairement à l'examen des différences absolues entre les résultats des deux types d'établissement et ce, à travers tous les indicateurs considérés. Toutefois, ce même avantage peut sembler dilué en considérant plusieurs autres facteurs tout aussi importants, dont les différences marquées dans les caractéristiques personnelles et familiales des élèves, de même que l'influence que ces élèves exercent entre eux à l'école. Cependant, en isolant de façon précise l'influence de l'école privée québécoise sur le rendement scolaire, la recherche académique confirme la valeur ajoutée de l'éducation dispensée dans les établissements d'enseignement privés du Québec.

5.3 Différences opérationnelles entre écoles publiques et privées : quelques constats principaux

Dans son analyse, l'OCDE s'est aussi intéressée à quelques indicateurs opérationnels révélateurs des différences fondamentales entre les établissements publics et privés. Présentés au Tableau 5.3, ces résultats permettent de confirmer et de quantifier certaines impressions, notamment relatives à l'autonomie des établissements privés. En outre, ces résultats sont présentés pour le Canada (où le secteur privé est plus performant que le secteur public, même après ajustement statistique) et l'ensemble des pays de l'OCDE (où l'ajustement statistique annule les différences entre les deux secteurs).

Tableau 5.3 Indicateurs opérationnels par type d'école, Canada et moyenne de l'OCDE, public et privé¹

	Canada		OCDE	
	Public	Privé	Public	Privé
Taille moyenne des classes	24	27,1	23,9	23,8
Indice de pénurie de professeurs ²	-0,3	-0,4	0	-0,3
Heures consacrées aux devoirs par semaine	5,3	7,0	4,7	5,6
Responsabilité dans l'allocation de ressources ³	-0,48	1,11	-0,20	0,92
Responsabilité dans le choix des programmes et des évaluations	-0,56	0,25	-0,06	0,33

Notes : 1 : Toutes les différences présentées dans ce tableau sont statistiquement significatives.

2 : Indique dans quelle mesure le manque d'enseignants et de personnel qualifiés dans des matières-clés affectait l'enseignement que leur établissement était à même de dispenser. Leurs réponses ont été combinées pour créer un indice composite, l'indice de la pénurie d'enseignants, dont la valeur moyenne est égale à 0 et l'écart-type, à 1, dans les pays de l'OCDE. Des valeurs plus élevées de l'indice signifient que les chefs d'établissement estiment que la pénurie d'enseignants pose plus de problèmes d'enseignement dans leur établissement.

3 : Lors de l'enquête PISA 2012, il a été demandé aux chefs d'établissement d'indiquer quelles instances – le chef d'établissement, les enseignants, le conseil de direction de l'établissement, les autorités régionales ou locales en charge de l'éducation ou les autorités nationales en charge de l'éducation – avaient une part importante de responsabilité dans des décisions en rapport avec l'affectation des ressources dans leur établissement et avec le choix des programmes et des évaluations. Leurs réponses ont été combinées pour créer deux indices composites : l'indice de responsabilité des établissements dans l'affectation des ressources et l'indice de responsabilité des établissements dans le choix des programmes et des évaluations, dont la moyenne est égale à 0 et l'écart-type, à 1, dans les pays de l'OCDE. Des valeurs plus élevées indiquent que les chefs d'établissement et les enseignants jouissent d'une plus grande autonomie.

Source: OCDE, Banque de données PISA 2012 (www.oecd.org/edu/eag.htm).

Il en ressort que :

- du côté du temps consacré aux devoirs, les écoles privées de l'OCDE consacrent en moyenne 5,6 heures versus 4,7 pour les écoles publiques. Au Canada, l'écart entre privé et public est presque deux fois plus grand que cette moyenne internationale, s'établissant à 1,7 heure par semaine;
- dans les pays de l'OCDE, la taille des classes est relativement uniforme entre les différents types d'école. Par contre, la classe moyenne des établissements privés subventionnés au Canada compte 3 élèves de plus que les écoles publiques;
- les pénuries de professeurs sont légèrement plus présentes à l'école privée au Canada. La situation est contraire dans les pays de l'OCDE et ce, avec un écart plus prononcé favorisant l'école publique (où ces pénuries sont moins présentes);

- l'autonomie accrue des établissements privés n'est pas une illusion. Tant au Canada que dans la moyenne des pays de l'OCDE, on observe que l'école privée est beaucoup plus autonome que l'école publique pour ses décisions d'affectation des ressources (embauche, évaluation et congédiement de professeurs; gestion des ressources matérielles) et de choix des programmes et évaluations (politiques d'évaluation, choix et contenu des cours, choix des manuels scolaires). Plus spécifiquement, comparativement à l'OCDE, les différences entre public et privé au Canada sont plus prononcées, tant dans l'allocation de ressources que dans le choix des programmes et évaluations.

Ces derniers indicateurs pourraient expliquer en partie la performance supérieure des écoles privées du Canada après ajustement statistique, ce qui n'est pas le cas en moyenne dans les pays de l'OCDE.

6. Impact de la dynamique de coexistence des réseaux privé et public

Au cours des dernières années, de nombreux économistes ont étudié l'impact de la coexistence d'écoles publiques et privées considérées comme étant en concurrence pour les mêmes élèves, en particulier son effet sur la performance des écoles publiques. L'argument économique est à l'effet qu'une saine concurrence entre les réseaux d'écoles privées et publiques devrait stimuler positivement la performance globale du système éducatif. Au-delà de cette proposition, plusieurs enjeux méthodologiques entrent en jeu et influencent les résultats de ces analyses, dont principalement la nature de la variable caractérisant la concurrence; les indicateurs retenus de performance scolaire; l'organisation des systèmes éducatifs et des établissements scolaires à l'étude; les techniques d'identification et d'estimation économétriques; et l'horizon temporel sur lequel s'observe cet effet.

À ce jour, aucune étude empirique ne s'est attardée à cette question pour le Québec. Ailleurs au Canada, une étude ontarienne a obtenu des résultats probants en ce sens. Également, les travaux de nombreux chercheurs américains et suédois convergent vers le constat d'un effet globalement positif sur la performance éducative du secteur public. Voici donc un exposé de certaines des recherches les plus marquantes à ce sujet, structuré selon les principaux constats qui en ressortent¹¹ :

- *pas d'effet macroéconomique universel* : tout comme pour la différence de performance éducative entre les écoles publiques et privées, cet effet positif de la concurrence entre les écoles n'est pas observé de façon systématique et universelle. Utilisant une mesure macroéconomique simple (pourcentage d'élèves pour lesquels le directeur d'école décrivait son établissement comme étant en concurrence avec une ou plusieurs autres écoles dans sa localité), l'OCDE ne constate pas de lien statistiquement significatif entre cet indicateur et la performance en mathématiques¹²;
- *impact globalement significatif de la concurrence du privé sur les écoles publiques* : telle était la conclusion de la plupart des analyses de cette question. Entre autres, dans un article pour le National Bureau of Economic Research (« NBER »), Hoxby (1994) a conclu à un impact positif de la concurrence entre écoles sur la qualité des écoles publiques¹³. Les indicateurs de performance pour lesquels la concurrence était bénéfique étaient les résultats scolaires, les salaires et les taux de graduation des écoles publiques. Utilisant des données sur 18 États américains, Dee (1998) a également noté un effet positif et statistiquement significatif de la concurrence du privé sur les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires des élèves du secteur public. Au passage, il a fait ressortir certaines difficultés possibles liées à l'emploi de

¹¹ Ces sources et les résumés complets des études sont présentés en annexe.

¹² OCDE. When is competition between schools beneficial? PISA in Focus, No 42, 2014/08, 4 p.

¹³ Hoxby CM. Do private schools provide competition for public schools? NBER Working Paper 4978, 1994.

différentes méthodes économétriques, tout en concluant à un effet positif une fois ces enjeux résolus¹⁴.

Toutefois, d'autres auteurs ont apporté des nuances à ces travaux, dont Jepsen (2002) avec une analyse détaillée des enjeux d'identification de la variable de concurrence¹⁵. Il conclut que l'impact de la concurrence mesurée comme étant la part d'élèves inscrits à l'école privée n'est pas nécessairement significatif et varie grandement selon les données employées, le niveau scolaire, le degré d'agrégation de la concurrence, ainsi que le type d'estimation employée.

Néanmoins, au final, le constat global des chercheurs confirme l'émulation positive de l'école privée sur le rendement éducatif du secteur public. Belfield et Levin (2002) ont compilé les résultats de 41 recherches universitaires sur ce sujet, dont la plupart ont conclu à un impact favorable de la concurrence privée sur les établissements publics, non seulement sur les résultats académiques et l'obtention de diplômes, mais aussi sur l'efficacité opérationnelle des écoles, la qualité de l'enseignement, les salaires post-graduation et les prix locaux des maisons¹⁶.

- *impact significatif d'une concurrence nouvellement accrue sur l'ensemble des écoles* : au moins trois recherches universitaires arrivent à une même conclusion et ce, dans des contextes différents. Chakrabarti (2007) a étudié l'effet du Milwaukee Voucher Program, initié en 1990, puis bonifié substantiellement en 1998 suite à un jugement de la Cour suprême du Wisconsin¹⁷; Card, Dooley et Payne (2010) ont analysé les conséquences de l'accroissement de la concurrence entre les écoles religieuses et non-religieuses en Ontario¹⁸; et Böhlmark and Lindahl (2012) ont analysé l'impact de la concurrence venant de l'expansion du secteur des écoles indépendantes en Suède à compter de 1992¹⁹. Dans tous les cas, la concurrence accrue a mené à des résultats positifs et statistiquement significatifs sur les incitations et la performance des écoles publiques, aussi bien à court qu'à long terme. D'autres études semblables ont également été menées en Suède, au Chili, au Royaume-Uni et aux États-Unis, avec des résultats comparables²⁰.

¹⁴ Dee TS. Competition and the quality of public schools. *Economics of Education Review*, Vol. 17, No. 4, pp. 419–427, 1998.

¹⁵ Jepsen C. The role of aggregation in estimating the effects of private school competition on student achievement. *Journal of Urban Economics*, 52 (3), Nov 2002, 477-500.

¹⁶ Belfield CR et Levin HM. The Effects of Competition on Educational Outcomes: A Review of US Evidence. *Review of Educational Research*, Vol. 72, No. 2 (Summer 2002), pp. 279-341.

¹⁷ Chakrabarti R. Can Increasing Private School Participation and Monetary Loss in a Voucher Program Affect Public School Performance? Evidence from Milwaukee. Federal Reserve Bank of New York. Staff Report no. 300. September 2007.

¹⁸ Card D, Dooley M et Payne A. School Competition and Efficiency with Publicly Funded Catholic Schools, Canadian Labor Market and Skills Researcher Network, Working Paper No. 66, September 2010.

¹⁹ Böhlmark A et Lindahl M. Independent Schools and Long-Run Educational Outcomes- Evidence from Sweden's Large Scale Voucher Reform, Uppsala Center for Labor Studies, Working Paper 2012:15.

²⁰ Ibid, voir note précédente.

Malgré l'absence de preuves empiriques spécifiques au Québec, la convergence des constats de l'ensemble de ces recherches livre un message clair : la concurrence entre les écoles publiques et privées a des effets bénéfiques sur la performance et l'efficacité opérationnelle de l'ensemble du système d'éducation. Le Québec a tout à gagner de continuer à soutenir et développer l'excellence de ses établissements privés, au bénéfice de l'ensemble des écoles et des générations futures.



7. Conclusion

En 1974, Joseph E. Stiglitz, récipiendaire du prix Nobel d'économie en 2001, écrivait ceci²¹ :

« ...education is itself a complex commodity. It is a commodity good and a capital good, i.e., although much of the expenditure is justified in terms of the effects on the individuals in the future, many of the activities of educational institutions are primarily justifiable in terms of their immediate consumption benefits... It is both a public good and a private good; that is, most of the benefits of education accrue directly to those being educated, although public education has been defended on the social return of having an educated citizenry. »

Cette complexité fondamentale des caractéristiques économiques de l'éducation, combinée aux différentes possibilités d'organisation des systèmes d'éducation et leur déploiement dans une foule des contextes économiques, géographiques, politiques et culturels font en sorte qu'à ce jour, il n'existe pas d'organisation et de structure idéales de l'éducation. Tout dépend des objectifs poursuivis et des résultats obtenus au titre d'indicateurs fondamentaux tels que le niveau de compétence atteint, le taux de diplomation, la durée des études et l'impact de l'éducation sur l'amélioration des perspectives sur le marché de l'emploi.

Cette mise en perspective est utile à la lecture des constats principaux de cette étude portant sur la contribution économique des établissements d'enseignement privés du Québec. Plutôt que d'explorer des avenues de réforme en profondeur du système, notre analyse s'est simplement attardée à identifier les sources observables de cette contribution et à la mesurer. À ces fins, trois principaux enjeux économiques et financiers de ces établissements ont été analysés : leur situation financière générale et sa comparaison avec le secteur public, l'impact budgétaire d'une baisse de subventions publiques, ainsi que l'évaluation du rendement éducatif et économique des établissements.

Portrait financier du secteur privé

D'abord, du côté financier, les tensions financières des établissements d'enseignement ne sont pas l'apanage du secteur public, elles sont également présentes dans les établissements privés subventionnés. L'école privée typique affiche un déficit et cette situation tend à être plus critique dans les plus petites écoles. Les écoles privées dépensent au total environ 430 \$ par élève de moins que les écoles publiques, mais 260 \$ de plus au titre des dépenses « effectives retenues ». En pourcentage du budget total de l'établissement, les dépenses de soutien à l'enseignement, d'administration, de biens meubles et d'immeubles sont plus importantes au privé, tandis que l'enseignement et les autres dépenses occupent une plus grande part des budgets des écoles publiques.

²¹ Stiglitz JE, The demand for education in public and private school systems. Journal of Public Economics 3 (1974) 349-385.

La contribution moyenne des élèves pour les services éducatifs d'un établissement privé s'élève à environ 3 000 \$ par année. En tenant compte de ce déboursé de base par élève, ainsi que du nombre moyen d'enfants par famille, il en coûte entre 6 % et 11 % du revenu familial net moyen pour être inscrit à l'école privée. Il s'agit certes d'un effort significatif, surtout pour des familles gagnant moins de 60 000 \$ par année, donc recevant une paye avoisinant les 1 646 \$ par deux semaines. Cela est d'autant plus vrai que d'autres frais liés aux livres, au matériel scolaire, aux uniformes, aux activités parascolaires, etc., doivent aussi être défrayés.

Élasticité-prix et impact budgétaire d'une diminution des subventions

Une analyse des recherches disponibles, pondérées pour tenir compte de leurs forces et faiblesses respectives, a permis d'établir à $[-1,1 ; -0,8]$ la plage de valeurs d'élasticité-prix représentatives de la réaction probable des parents suivant une variation des coûts de la scolarité privée au Québec. Cela suggère que les parents sont relativement rationnels face aux frais de scolarité, donc ni insensibles, ni très sensibles à ses variations. Également, cet intervalle doit être considéré avec ses limites inhérentes, notamment le fait qu'il soit fixe, peu importe le revenu familial ou l'ampleur d'une éventuelle variation de prix.

Une analyse formelle de l'impact budgétaire associé à une diminution du financement des établissements privés subventionnés a été développée. Cela a permis de calculer le coût moyen pondéré pour le gouvernement associé à tous niveaux de baisse de subvention et d'élasticité-prix. Cela a conduit également à la détermination des valeurs d'élasticité-prix des parents auxquelles le coût moyen pondéré par élève (public et privé) demeurerait inchangé pour le gouvernement advenant une baisse des subventions accordées aux établissements privés.

Les conclusions de cette analyse budgétaire sont semblables à celles de la Commission, à savoir que les économies liées à une baisse du financement public des établissements privés subventionnés se traduiraient en coûts nets additionnels pour le gouvernement. En effet, la baisse de subventions au privé serait plus que compensée par la hausse des subventions à verser au secteur public, en raison de la migration d'élèves du privé vers les établissements publics. Ces résultats excluent les coûts additionnels (et probablement substantiels) liés à l'absorption des nouvelles clientèles par les écoles publiques, de même que les impacts financiers néfastes que cela aurait sur les établissements privés. Notre analyse explique pourquoi ces observations sont vérifiées même à des niveaux d'élasticité inférieurs à ceux considérés comme étant plausibles pour les parents du Québec. En fait, une hausse modeste des subventions à l'école privée se traduirait probablement par une légère baisse du coût budgétaire total des deux réseaux d'éducation pour le gouvernement.

Contribution éducative de l'école privée

Les écoles privées du Québec et du Canada offrent une contribution éducative positive et significative à part entière, même en tenant compte des autres facteurs ayant aussi une influence favorable sur le rendement des établissements d'enseignement. Cet avantage net du secteur privé

apparaît d'abord clairement à l'examen des différences absolues entre les résultats des deux types d'établissement et ce, à travers tous les indicateurs considérés. Toutefois, ce même avantage peut sembler amoindri en considérant plusieurs autres facteurs tout aussi importants, dont les différences marquées dans les caractéristiques personnelles et familiales des élèves, de même que l'influence que ces élèves exercent entre eux à l'école. Cependant, en isolant de façon précise l'impact de l'école privée québécoise sur le rendement scolaire, la recherche académique confirme la valeur ajoutée de l'éducation dispensée dans ces établissements d'enseignement privés.

Enfin, malgré l'absence de preuves empiriques spécifiques au Québec, la convergence des constats de l'ensemble de ces recherches livre un message clair : la concurrence entre les écoles publiques et privées a des effets bénéfiques sur la performance et l'efficacité opérationnelle de l'ensemble du système d'éducation. Le Québec a tout à gagner de continuer à soutenir et développer l'excellence de ses établissements privés, au bénéfice de l'ensemble des écoles et des générations futures.

Annexe 1

Résumés des études sur l'impact de la coexistence des secteurs publics et privés

Auteur	Référence	Résumés (texte intégral)
OCDE (2014)	When is competition between schools beneficial? PISA in Focus, No 42, 2014/08, 4 p.	<p>In most school systems, over 50% of 15-year-olds students attend schools that compete with another school to attract students from the same residential area.</p> <p>Across countries and economies, performance is unrelated to whether or not schools have to compete for students.</p> <p>When choosing a school for their children, parents look at a range of criteria; for disadvantaged parents, cost-related factors often weigh as much as, if not more than, the factors related to the quality of instruction.</p> <p>School systems with low levels of competition among schools often have high levels of social inclusion, meaning that students from diverse social backgrounds attend the same schools. In contrast, in systems where parents can choose schools, and schools compete for enrolment, schools are often more socially segregated.</p>
Hoxby (1994)	Do private schools provide competition for public schools? NBER Working Paper 4978.	<p>Arguments in favor of school choice depend on the idea that competition between schools improves the quality of education. However, we have almost no empirical evidence on whether competition actually affects school quality. In this study, I examine the effects of inter-school competition on public schools by using exogenous variation in the availability and costs of private school alternatives to public schools. Because low public school quality raises the demand for private schools as substitutes for public schools, we cannot simply compare public school students' outcomes in areas with and without substantial private school enrollment. Such simple comparisons confound the effect of greater private school competitiveness with the increased demand for private schools where the public schools are poor in quality. I derive instruments for private school competition from the fact that it is less expensive and difficult to set up religious schools, which accounts for 9 out of 10 private school students in the U.S., in areas densely populated by members of the affiliated religion. I find that greater private school competitiveness significantly raises the quality of public schools, as measured by the educational attainment, wages, and high school graduation rates of public school students. In addition, I find some evidence that public schools react to greater competitiveness of private schools by paying higher teacher salaries.</p>

Auteur	Référence	Résumés (texte intégral)
Dee (1998)	Competition and the quality of public schools. <i>Economics of Education Review</i> , Vol. 17, No. 4, pp. 419–427, 1998.	A growing body of empirical research has provided provocative evidence that competition from private schools improves student achievement in neighboring public schools. However, this uniform conclusion has been based on fundamentally different empirical specifications. This study examines the importance of these different specifications by presenting new evidence on the relationship between public school quality and competition from private schools. This evidence is based on a unique data set that contains consistently defined high school graduation rates for the unified school districts in 18 states. The results indicate that empirical strategies which rely exclusively on ordinary least-squares (OLS) can lead to misleading inferences because of omitted variables bias and the simultaneous determination of the demand for private schools and public school quality. Nonetheless, two-stage least-squares (2SLS) estimates indicate that competition from private schools does have a positive and statistically significant impact on the high school graduation rates of neighboring public schools.
Jepsen (2002)	The role of aggregation in estimating the effects of private school competition on student achievement. <i>Journal of Urban Economics</i> , 52 (3), Nov 2002, 477-500.	This paper investigates possible reasons for the disparity in results in the private school competition literature. In particular, the focus is on the data set, the grade range, and level of aggregation of the competition variable, and on the choice of OLS or IV estimation strategies. The results show that the size and significance of the competition variable depends on each of these attributes, although the grade range of the competition variable has a slightly smaller impact than the others. Private school competition does not have a consistently positive, significant effect on student achievement.
Belfield (2002)	The Effects of Competition on Educational Outcomes: A Review of US Evidence. <i>Review of Educational Research</i> , Vol. 72, No. 2 (Summer 2002), pp. 279-341.	This article systematically reviews U.S. evidence from cross-sectional research on educational outcomes when schools must compete with each other. Competition typically is measured by using either the Herfindahl Index or the enrollment rate at an alternative school choice. Outcomes are academic test scores, graduation/attainment, expenditures/efficiency, teacher quality, students' postschool wages, and local housing prices. The sampling strategy identified more than 41 relevant empirical studies. A sizable majority report beneficial effects of competition, and many report statistically significant correlations. For each study, the effect size of an increase of competition by one standard deviation is reported. The positive gains from competition are modest in scope with respect to realistic changes in levels of competition. The review also notes several methodological challenges and recommends caution in reasoning from point estimates to public policy.

Auteur	Référence	Résumés (texte intégral)
Chakrabarti (2007)	Can Increasing Private School Participation and Monetary Loss in a Voucher Program Affect Public School Performance? Evidence from Milwaukee. Federal Reserve Bank of New York. Staff Report no. 300. September 2007.	<p>The Milwaukee voucher program, as implemented in 1990, allowed only non-sectarian private schools to participate in the program. Following a Wisconsin Supreme Court ruling, the program saw a major shift and entered into its second phase, when religious private schools were allowed to participate for the first time in 1998. This led to more than a three-fold increase in the number of private schools and almost a four-fold increase in the number of choice students. Moreover, due to some changes in funding provisions, the revenue loss per student from vouchers increased in the second phase of the program. This paper analyzes, both theoretically and empirically, the impacts of these changes on public school performance in Milwaukee. It argues that voucher design matters and that the choice of parameters in a voucher program is crucial as far as impacts on public school incentives and performance are concerned. In the context of a theoretical model of public school and household behavior, the paper establishes that the policy changes will lead to an improvement of the public schools in the second phase of the program as compared to the first phase.</p> <p>Using data from 1987 to 2002 and a difference-in-differences estimation strategy in trends, the paper then shows that the theoretical prediction is validated empirically. This result is robust to alternative samples and specifications, and survive robustness checks including correcting for mean reversion.</p>
Card, Dooley et Payne (2010)	School Competition and Efficiency with Publicly Funded Catholic Schools, Canadian Labor Market and Skills Researcher Network, Working Paper No. 66, September 2010.	<p>The province of Ontario has two publicly funded school systems: secular schools (known as public schools) that are open to all students, and separate schools that are limited to children with Catholic backgrounds. A simple model of inter-system competition predicts that incentives for effort are higher in areas where there are more Catholic families who are relatively uncommitted to one system or the other. We measure the willingness of Catholic families to switch systems by studying the effect of school openings on enrollment at nearby schools in the competing system. The results suggest that families in rapidly growing areas have the weakest attachment to a particular system. We then relate student test score gains between 3rd and 6th grade to measures of potential cross-system competition. We find that competition for Catholic students has a significant effect on test outcomes in both systems, particularly in fast-growing areas. Our estimates imply that expanding competition to all students would raise average test scores in 6th grade by 6-8% of a standard deviation.</p>

Auteur	Référence	Résumés (texte intégral)
Böhlmark and Lindahl (2012)	Independent Schools and Long-Run Educational Outcomes- Evidence from Sweden's Large Scale Voucher Reform, Uppsala Center for Labor Studies, Working Paper 2012:15.	<p>This paper evaluates average educational performance effects of an expanding independent school sector at the compulsory level by assessing a radical voucher reform that was implemented in Sweden in 1992. Starting from a situation where all public schools were essentially local monopolists, the degree of independent schools has developed very differently across municipalities over time as a result of this reform. We regress the change in educational performance outcomes on the increase in the share of independent-school students between Swedish municipalities. We find that an increase in the share of independent-school students improves average performance at the end of compulsory school as well as long-run educational outcomes. We show that these effects are very robust with respect to a number of potential issues, such as grade inflation and pre-reform trends.</p> <p>However, for most outcomes, we do not detect positive and statistically significant effects until approximately a decade after the reform. This is notable, but not surprising given that it took time for independent schools to become more than a marginal phenomenon in Sweden.</p> <p>We do not find positive effects on school expenditures. Hence, the educational performance effects are interpretable as positive effects on school productivity. We further find that the average effects primarily are due to external effects (e.g., school competition), and not that independent-school students gain significantly more than public-school students.</p>